



Photo: Ari S. Friedlaender

FAUNE ET FLORE DU PAYS

LE MARSOUIN COMMUN

Introduction

Le marsouin commun

Nom scientifique : Phocoena phocoena

Taxonomie : Mammifères marins

Statut : Préoccupante, inscrite sur la liste de la LEP

Région : Océan Pacifique

Description

Atteignant rarement plus de 1,7 mètre de longueur, le marsouin commun pèse en moyenne 90 kg. Les femelles croissent plus rapidement et deviennent plus longues que les mâles.

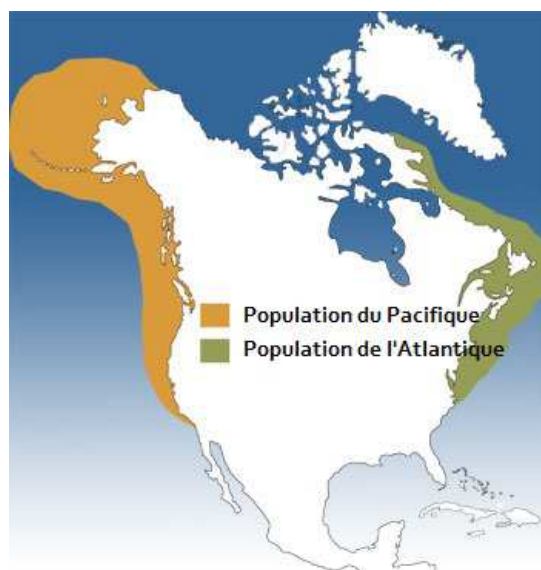
Le marsouin commun a une tête arrondie et une nageoire dorsale, petite et triangulaire qui se trouve au milieu de son dos. Les flancs sont d'un blanc gris moucheté qui devient presque blanc sur la surface ventrale, ce qui l'aide à se fondre dans l'environnement marin. Une cape noire recouvre le dos et les flancs du marsouin commun. Certains portent des tâches foncées sur la figure.

Il n'y a pas de différence de coloration entre les mâles et les femelles, mais les petits sont en général plus foncés que les adultes.

Aire de répartition

Au Canada, il existe deux populations de marsouins communs : la population de l'océan Pacifique et la population du nord-ouest de l'Atlantique. La population de l'océan Pacifique se retrouve pendant toute l'année dans les eaux côtières de la Colombie-Britannique. On les retrouve surtout sur les plateaux continentaux alors que la densité de la population semble être plus basse dans les bassins en eaux profondes. Comme leur nom l'indique, ils sont également reconnus pour passer du temps dans les baies et les ports pendant la saison estivale.

Ils ont tendance à se tenir dans les zones près des petits rassemblements en bancs de proies mais on sait qu'ils se déplacent rapidement entre les zones d'habitat convenable, souvent séparés par des dizaines quand ce n'est pas des centaines de kilomètres. Il est peu fréquent d'observer les marsouins communs près des zones fortement habitées, ce qui



nous porte à croire qu'ils évitent les secteurs où il y a activité humaine.

Alimentation

Le marsouin commun demeure sagement près de ses proies. En tant que petit mammifère marin, comptant sur de petites réserves énergétiques, il a besoin de se nourrir fréquemment. Ce besoin de s'alimenter souvent les attire vers des zones riches en proies. Le marsouin commun se retrouve en général en petits groupes mais on l'a également observé en importants groupes quand les proies sont fortement concentrées et abondantes.

Dans la population du Pacifique, le calmar semble former la plus importante partie de son régime alimentaire, qui comprend également une variété de petits poissons, notamment la morue, le hareng, le merlu, le capelin et le lançon.

Reproduction

Les femelles atteignent la maturité sexuelle à trois ou quatre ans alors que les mâles y parviennent à plus bas âge. La période des amours est limitée à quelques semaines au début de l'été tandis que la période de gestation dure de 10 à 11 mois. Les baleineaux dépendent de leur mère qui les allaite pendant au moins huit mois.

Conservation

Une importante récente menace aux marsouins communs demeure les prises accidentelles, en particulier les filets dérivants calés sur le fond marin dont on se sert pour capturer les poissons de fond. On estime que les marsouins communs sont également très sensibles aux bruits et peuvent être chassés de leur habitat essentiel par l'utilisation des dispositifs de sondage acoustique. Ces appareils sont surtout utilisés pour protéger les sites d'aquaculture. Les marsouins communs peuvent également être affectés par la contamination environnementale, notamment la chaîne alimentaire par les composés d'organochlorés, la dioxine et les métaux lourds.

Le marsouin commun est considéré comme une prise de choix par les requins, les orques et leurs interactions concurrentielles avec certains dauphins peuvent restreindre leur aire de répartition ou même mener à leur mortalité.

Le marsouin commun est sur la liste des espèces "préoccupante" est en protégé aux termes de la Loi sur les espèces en péril (LEP). Un plan de gestion pour le marsouin commun, contenant des objectifs pour le maintien des niveaux de population, est en voie d'élaboration et devrait être terminé d'ici la date d'échéance de juillet 2008.

Le marsouin commun est également protégé par le Règlement sur les mammifères marins relevant de la Loi sur les pêches. Cette loi décrit brièvement les lignes directrices pour observer les mammifères marins dans le but de les protéger des perturbations. De plus, le marsouin est inscrit sur la liste rouge des animaux menacés de l'Union internationale pour la conservation de la nature.

La protection du marsouin commun est extrêmement importante puisqu'il constitue un élément unique et précieux de la biodiversité du Canada. Avec le rétablissement de sa population, le marsouin commun pourrait servir d'exemple d'un écosystème sain et productif.

Il faut continuer de protéger l'habitat du marsouin commun. Apprenez davantage sur le marsouin commun et soyez renseigné sur les menaces causées par l'homme à sa survie, que ce soit l'emmêlement dans les filets de pêche, les dispositifs de sondage acoustique et la contamination de l'eau. Faites votre possible pour réduire ces menaces où elles se trouvent pour protéger l'habitat essentiel du marsouin commun.

Ressources

Espèces aquatique en peril – Profil des espèces

<http://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/index-fra.htm>

Marsouin commun

Population de l'océan Pacifique, Espèces en Péril, Environnement Canada

http://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/species/speciesDetails_f.cfm?sid=493

Marsouin commun

Population de l'océan Atlantique, Espèces en Péril, Environnement Canada

http://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/species/speciesDetails_f.cfm?sid=147

Texte: Pêches et Océans Canada avec reseignements généraux fournis par Environnement Canada en mars 2005,

Révision : Tobi McIntyre, 2007

Photos: Ari S. Friedlaender